

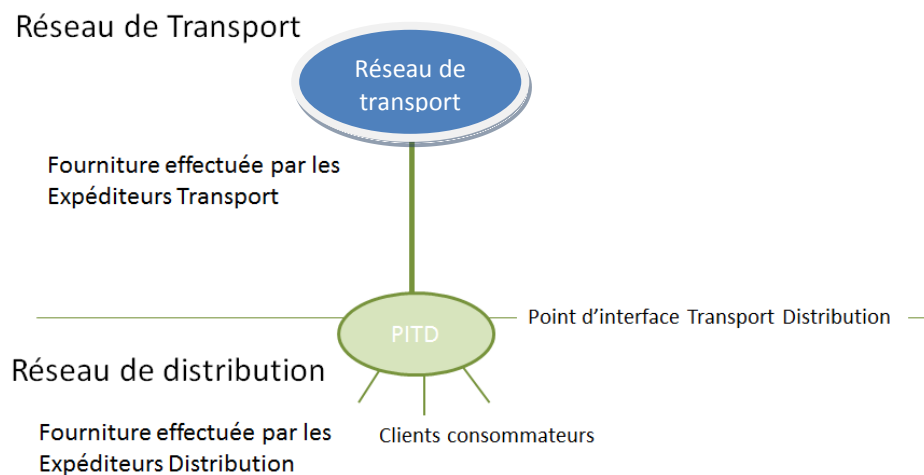
## En savoir plus sur...

### Les souscriptions de capacités aux Points d'Interface Transport Distribution (PITD)

Les clients consommateurs connectés à un réseau de distribution sont alimentés par des expéditeurs distribution ayant signé un contrat d'acheminement distribution avec le gestionnaire de réseau de distribution.

Au niveau d'un point d'interface transport distribution (PITD), un expéditeur distribution est alimenté par un expéditeur transport.

Les règles de gestion pour les PITD sont définies au sein du groupe de travail GTG2007 ([www.gtq2007.com](http://www.gtq2007.com)).



### Lien entre les expéditeurs transport et les expéditeurs distribution

Sur chaque PITD, un expéditeur distribution est alimenté par un expéditeur transport.

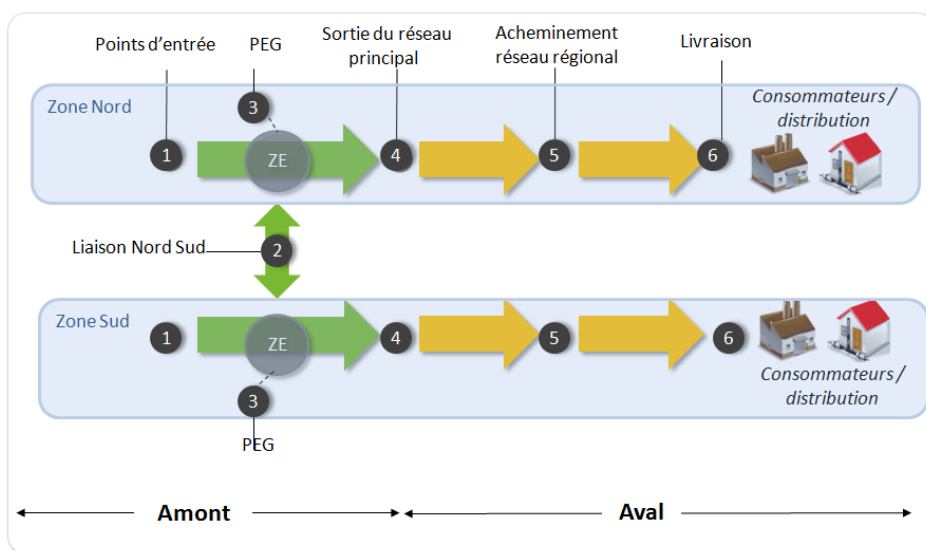
- Un expéditeur transport peut alimenter plusieurs expéditeurs distribution sur un même PITD.
- En revanche, un expéditeur distribution ne peut être alimenté que par un seul expéditeur transport sur un PITD.

Les expéditeurs transport déclarent auprès de GRTgaz les expéditeurs distribution qu'ils alimentent sur chaque PITD en saisissant une « déclaration conjointe » dans Trans@ctions.

En annexe de cette fiche, vous trouverez comment saisir une déclaration conjointe dans Trans@ctions.

## Termes tarifaires applicables aux PITD

### ▪ Schéma de principe des termes tarifaires sur le réseau



### ▪ La sortie du réseau principal

Chaque point d'interface transport distribution (PITD) est rattaché à une zone de sortie. Pour une zone de sortie donnée, l'expéditeur doit souscrire une capacité ferme annuelle de sortie du réseau principal égale à la somme des capacités fermes annuelles de livraison des PITD dans cette zone de sortie.

### ▪ L'acheminement sur le réseau régional

Le tarif d'acheminement sur le réseau régional à destination d'un point d'interface transport distribution donné comporte un seul terme, le TCR (Terme de capacité de transport sur le réseau régional).

Ce terme est proportionnel à la capacité d'acheminement régional souscrite pour le point de livraison considéré et au niveau de tarif régional (NTR) pour le point de livraison considéré.

Le niveau de tarif régional est fixé pour chaque point d'interface distribution. Il est établi en fonction du coût de l'acheminement du gaz à partir du réseau principal jusqu'au point de livraison considéré, hors raccordement.

### ▪ La livraison

Pour un point d'interface transport distribution donné le tarif relatif à la livraison ne comporte qu'un seul terme, le terme de capacité de livraison (TCL). Ce terme est proportionnel à la capacité de livraison souscrite au point de livraison considéré.

Pour télécharger la liste des points d'interface transport distribution avec leur niveau de tarif régional consultez le document liste PITD.

## Les clients consommateurs connectés au réseau de distribution

Il existe plusieurs types de consommateurs connectés au réseau de distribution. Dans cette fiche, nous en distinguerons deux :

- Les clients « à souscription », mesurés et relevés quotidiennement
- Les clients « non à souscription » qui ne sont pas mesurés et relevés quotidiennement

### Souscription de capacités de transport

#### ▪ Pour les clients mesurés et relevés quotidiennement

Pour les clients « à souscription », les expéditeurs distribution souscrivent librement leurs capacités auprès du gestionnaire de réseau de distribution. Ces capacités peuvent être annuelles, mensuelles et quotidiennes.

Toutes les capacités souscrites pour un PITD auprès du gestionnaire de réseau de distribution par l'expéditeur distribution sont remontées à l'expéditeur transport correspondant auprès de GRTgaz. La souscription de capacité pour la sortie du réseau principal, l'acheminement sur le réseau régional et la livraison, est ainsi automatique sur la base des souscriptions transmises par le gestionnaire de réseau de distribution.

Afin de compléter, les capacités annuelles attribuées dans le cadre du processus d'allocation automatique, l'expéditeur transport peut demander des souscriptions mensuelles et quotidiennes directement auprès de GRTgaz (cf fiche principes de souscription des capacités aval).

#### ▪ Pour les clients non mesurés et relevés quotidiennement

Pour les clients « non à souscription », des capacités normalisées sont allouées automatiquement aux expéditeurs transport.

La souscription de capacité pour la sortie du réseau principal, l'acheminement sur le réseau régional et la livraison, est ainsi automatique sur la base des données transmises par le gestionnaire de réseau de distribution.

Ces capacités normalisées dépendent :

- des CAR et des profils des clients « non à souscription » des expéditeurs distribution qu'ils alimentent.
- des coefficients A et Zi mis à jour chaque année et disponibles sur le site du GTG2007

Les CAR (consommation annuelle de référence) et les profils des clients sont des données fournies par le gestionnaire de réseau de distribution.

Le coefficient A dépend de la zone d'équilibrage transport et fait l'objet d'une délibération de la CRE.

Les coefficients Zi dépendent du profil des clients et de la station météo à laquelle le PITD est rattaché.

Les capacités normalisées pour un PITD et un expéditeur transport donnés sont calculées ainsi :

$$\text{Capacité Normalisée} = \sum_{ZET} (A_{zet} \times \sum_{\text{clients sur le RD}} Z_i \text{ profil} \times CAR)$$



## ANNEXE : Saisir une déclaration conjointe dans Trans@ctions



Merci d'informer GRTgaz au préalable en cas de nouveau CAD





## Les souscriptions de capacités aux Points Interface Transport Distribution - PITD

**Contrat**

- Consulter les contrats
- Contreparties aux PITD
- Créer une Déclaration Conjointe
- Envoyer une Déclaration Conjointe**
- Consulter vos Déclarations Conjointes
- Imprimer vos Déclarations Conjointes

NB : Pensez bien à envoyer votre déclaration conjointe

Liste des déclarations aux PITD à envoyer

Recherche des déclarations aux PITD à envoyer

Code CAD   
 Libellé CAD   
 Code PITD   
 Libellé PITD   
 Valable entre le  Et le

**Rechercher**

Résultat des déclarations aux PITD

	Code CAT	Code CAD	Libellé CAD	Code PITD	Libellé PITD	Date de début	Date de fin	Statut
<input type="checkbox"/>						01/09/2011	30/09/2011	INITIALISEE

10 Page 1 / 1 Le nombre de résultats de votre recherche est : 1

**Envoyer** **Supprimer**

**Contrat**

- Consulter les contrats
- Contreparties aux PITD
- Créer une Déclaration Conjointe
- Envoyer une Déclaration Conjointe
- Consulter vos Déclarations Conjointes**
- Imprimer vos Déclarations Conjointes

Une alerte vous est envoyée dès que votre déclaration est traitée.

Détail d'une déclaration au PITD

Dates de validité  
 Date de début  Date de fin

Déclaration aux PITD  
 Code CAT CAT 1  
 Code CAD CAD3  
 Libellé CAD Distributeur GrandSud  
 Code PITD PITD2  
 Libellé PITD Point distribution  
 Statut Validée

Historique de la demande  
 Initialisée le 24/05/2010 14:34:32 Jacques Petit  
 Envoyée le 24/05/2010 14:44:32 Jacques Petit  
 Validée le 25/05/2010 17:00:00 Victor Gaz

**Supprimer** **Modifier**

Recherche des déclarations aux PITD

Recherche des déclarations aux PITD

Code CAD   
 Libellé CAD   
 Code PITD   
 Libellé PITD   
 Valable entre le  Et le

**Rechercher**

Résultat des déclarations aux PITD

	Code CAT	Code CAD	Libellé CAD	Code PITD	Libellé PITD	Date de début	Date de fin	Statut	Commentaire
<input type="checkbox"/>	CAT 1	CAD3	Contrat Dist	PITD2	Point Dist	01/09/2010	30/09/2013	Envoyée	
<input checked="" type="checkbox"/>	CAT 1	CAD2	Contrat Dist	PITD1	Point Dist	01/09/2010	31/08/2010	Validée	
<input type="checkbox"/>	CAT 1	CAD5	Contrat Dist	PITD4	Point Dist	01/11/2010	31/03/2011	Initialisée	

15 Page 1 / 1 0 items

**Exporter en csv** **Consulter/Modifier**

Vous pouvez imprimer vos déclarations conjointes au format .pdf.

Toutes vos déclarations conjointes actuelles seront migrées dans TRANS@ctions